



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

Séance ordinaire du mercredi 6 octobre 2021

Province de Québec
Comté Richelieu
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
École secondaire Fernand-Lefebvre
Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre tenue le 6 octobre, à 18 h 30, à l'école secondaire Fernand-Lefebvre au 265, rue De Ramezay, Sorel-Tracy, J3P 4A5, à laquelle sont présents et forment quorum les membres suivants :

Parents : Mme Carole Boulard
Mme Mylène Charbonneau
Mme Sylvie Courteau
M. Martin Cyr
Mme Marie-Ève Larochelle
Mme Judith Michel
Mme Julie Nadeau
Mme Nancy Perron

Membres du personnel

Enseignants : Mme Laurence Bourret
M. David Foster
Mme Peggy Lavoie
M. Keven Masson
M. Benoît Paquette
Mme Élise St-Germain

Professionnel : Mme Audrey Morin

De soutien : Mme Renée Pinard

Représentant(e) de la communauté : Mme Nicole Teasdale

Représentants du Conseil étudiant : à venir, ___^{ème} secondaire
à venir, ___^{ème} secondaire

Ainsi que : Mme Audrey Mills, directrice

Absences motivées : Mme Élise St-Germain
Mme Mylène Charbonneau
Mme Julie Nadeau

Absence non motivée :

Ouverture de l'assemblée
et vérification du quorum

1.0 Audrey Mills accueille les membres et ouvre la séance. Il est 18h35.



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>CE 2021-10-702</p>	<p>1.1 Il est proposé par Benoit Paquette d'adopter l'ordre du jour suivant :</p> <p><u>1. Sujets statutaires</u></p> <p>1.0 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum</p> <p>1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2021</p> <p>1.3 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2021</p> <p><u>2. Sujets de décision</u></p> <p>2.1 Élections</p> <p>2.1.1 à la présidence</p> <p>2.1.2 à la vice-présidence</p> <p>2.1.3 au secrétariat</p> <p>2.2 Membres de la communauté à nommer</p> <p>2.3 Régie interne 2021-2022</p> <p>2.4 Calendrier des rencontres</p> <p>2.5 Adoption du rapport annuel 2020-2021 du CÉ</p> <p>2.6 Approbation du plan de lutte 2021-2022</p> <p>2.6 Approbation de financement pour les activités</p> <p>2.7 Approbation des sorties éducatives</p> <p><u>3. Sujets d'information</u></p> <p>3.1 Correspondance</p> <p>3.2 Rapport du conseil étudiant</p> <p>3.3 Rapport du délégué au comité de parents</p> <p>3.4 Informations des membres du personnel</p> <p>3.5 Informations de la direction</p> <p>3.6 Période de questions du public</p> <p><u>4. Varia</u></p> <p>4.1 Rencontres virtuelles (K. Masson)</p> <p>4.2 _____</p> <p><u>5. Levée de l'assemblée</u></p> <p>5.1 Formulaires de dénonciation d'intérêts</p> <p>5.1 Date et heure de la prochaine assemblée</p> <p>5.2 Levée de l'assemblée.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2020</p> <p>CE 2021-10-703</p>	<p>1.2 Le procès-verbal a été envoyé par courriel en même temps que l'avis de convocation.</p> <p>Il est proposé par Benoit Paquette d'adopter le procès-verbal tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2021</p>	<p>1.3 Aucun</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

<p>Élections</p>	<p>2.1 Avant la période de mise en candidature pour les différents postes, Audrey Mills renseigne les membres sur la fonction desdits postes.</p> <p><u>Président(e)</u> : dirige les réunions, a un droit de vote prépondérant en cas d'égalité. On demande la parole par main levée. Cette fonction doit être remplie par un parent.</p> <p><u>Vice-président(e)</u> : prend la relève à la présidence lors de l'absence du (de la) président(e). Cette fonction doit être remplie par un parent.</p> <p><u>Secrétaire</u> : prend les notes pendant les réunions et les achemine ensuite à l'école. Tout le reste de la fonction (mentionnée dans les règles de régie interne) est fait par le secrétariat de l'école. Tous les membres du CÉ peuvent remplir cette fonction.</p> <p>La directrice n'a aucun droit de vote, tout comme les représentants de la communauté.</p> <p>Martin Cyr se propose pour siéger sur le comité de parents et Judith Michel sera son substitut.</p>
<p>À la présidence CE 2021-10-704</p>	<p>2.1.1 Benoit Paquette propose Martin Cyr à la présidence. Martin Cyr accepte.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
<p>À la vice-présidence CE 2021-10-705</p>	<p>2.1.2 Benoit Paquette se propose à la vice-présidence. Carole Boulard appuie la candidature de M. Paquette.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
<p>Au secrétariat CE 2021-10-706</p>	<p>2.1.3 Martin Cyr propose Nancy Perron qui accepte avec beaucoup d'enthousiasme.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
<p>Membres de la communauté CE 2021-10-707</p>	<p>2.2 Audrey Mills dit avoir pris l'initiative d'inviter Mme Teasdale à la première rencontre. Un autre membre de la communauté pourrait se joindre à elle. Ces personnes ont le droit de parole au même titre que tous les membres du CÉ, mais n'ont pas droit de vote. Il est proposé par Audrey Morin d'accepter la candidature de Mme Teasdale.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
<p>Régie interne 2021-2022 CE 2021-10-708</p>	<p>2.3 Le document de la régie interne a été envoyé par courrier électronique. Audrey Mills présente le document aux membres du conseil d'établissement. Elle met en lumière la modification apportée concernant les frais de garde possible pour un membre du CÉ, soit 20\$ par rencontre. Elle propose également d'y inclure, si souhaité, le fait de tenir certaines rencontres à distance (point en varia). Les membres souhaitent faire minimalement la dernière rencontre en présence et ensuite, souhaitent avoir la chance de se positionner lors de la réception de l'ordre du jour.</p> <p>Il est proposé par Nancy Perron d'approuver les règles de régie interne 2021-2022, telles que présentées et discutées.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

<p>Calendrier des rencontres CE 2021-10-709</p>	<p>2.4 Audrey Mills a envoyé par courrier électronique une série de dates pour les réunions du CÉ. Celles-ci seront confirmées une à la fois, soit à la fin de chaque séance pour la suivante. Voici les dates retenues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mercredi, 6 octobre • Jeudi, 16 décembre • Mercredi, 20 avril • Mardi, 23 novembre • Mardi, 22 février • Mardi, 14 juin <p>Il est proposé par Marie-Eve Larochelle d'approuver le calendrier des séances du CÉ pour l'année scolaire 2021-2022, et de mandater Mme Audrey Mills pour leur publication. Elles seront déposées sur le site du CSS pour informer le public de sa tenue et de la modalité retenue.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
<p>Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement CE 2021-10-710</p>	<p>2.5 Le rapport annuel 2020-2021 a été envoyé par courrier électronique aux membres. Martin Cyr n'obtient aucune question en lien avec celui-ci.</p> <p>Il est proposé par Benoit Paquette d'adopter le rapport annuel 2020-2021 tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Plan de lutte 2021-2022 CE 2021-10-711</p>	<p>2.5 Le plan de lutte 2021-2022 a été envoyé par courrier électronique aux membres. Audrey Mills présente le document aux membres du conseil d'établissement.</p> <p>Madame Perron questionne les façons de dénoncer en place. On parle d'une boîte de dénonciation. A. Mills stipule que le courriel est très peu utilisé, mais que les élèves ont l'habitude de dénoncer auprès d'un membre de l'équipe (ils ont tous été présentés aux élèves en début d'année) en qui ils ont confiance. Il est clairement indiqué dans notre projet éducatif que le nombre d'élèves témoins ou victimes qui dénoncent doit être augmenté. Il faut démystifier la pensée des élèves qui croient encore que dénoncer ne sert à rien, que ce n'est pas bien vu.</p> <p>Il est proposé par Keven Masson d'approuver le plan de lutte 2021-2022 tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
<p>Financement pour les activités CE 2021-10-xxx</p>	<p>2.6 Il n'y a pas eu de demande de financement pour des activités.</p>
<p>Sorties éducatives CE 2021-10-712</p>	<p>2.7 Audrey Mills propose d'accepter d'emblée les demandes de sortie à distance de marche, et ce pour toute l'année scolaire. De plus, elle présente, en compagnie de Peggy Lavoie, toutes les demandes de sorties éducatives aux membres.</p> <p>Projets présentés : À la découverte de ma ville (FL 21-22-01) Marche au Regard sur le fleuve (FL 21-22-02) Chasse à court dans le bois (FL 21-22-03) Conteur et musicien (FL 21-22-04) Musée des cultures du monde (FL 21-22-05)</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>Montréal tout en murales (FL 21-22-06) Pièce de théâtre Les Sorcières de Salem (FL 21-22-07) Pièce de théâtre Le Poids des fourmis (FL 21-22-08) Pièce de théâtre Quatre filles (FL 21-22-09) Pièce de théâtre Le sexe des pigeons (FL 21-22-10) Spectacle de danse Azimut Diffusion (FL 21-22-10)</p> <p>Il est proposé par Audrey Morin d'approuver les sorties éducatives présentées et celles à distance de marche en cours d'année.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p> <p>Le 12 octobre, exceptionnellement par courriel, les membres ont accepté que les élèves du PEI (3^e à 5^e secondaire) assistent à la présentation des sorcières de Salem le 2 décembre.</p>
Correspondance	3.1 Lien, envoyé par courriel, qui mène à la formation rendue obligatoire par le ministre pour tous les membres du conseil d'établissement. (6 capsules à visionner)
Rapport du conseil étudiant	3.2 Aucun élève présent.
Rapport du délégué au comité de parents	3.3 La première rencontre se tiendra le 13 octobre à l'ESFL.
Informations des membres du personnel	<p>3.4 Voici les informations des membres du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les élèves sont calmes, heureux, motivés. Ils ont accès à leurs amis de façon plus naturelle ainsi qu'aux cours optionnels qui leur plaît. - Le fait de ne plus être en « bulles » semble positif. Excellent climat. - Communication fluide entre enseignants et élèves lors d'un isolement préventif dû à la Covid, mais certains accumulent malheureusement du retard. - Mme Courteau en profite pour féliciter l'équipe d'encadrement pour son support aux élèves en difficulté et son bon travail. - Visite du CÉGEP pour les élèves de 5^e secondaire à venir. - Salon de l'éducation à l'ÉSFL (20 employeurs) pour les élèves de 3^e à 5^e secondaire.
Informations de la direction	<p>3.5 Voici les informations de la direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Excellent taux de vaccination en Montérégie, dont à notre CSS et notre école. - Les élèves respectent très bien le port du masque. - Notre équipe de la classe DÉFIS ainsi que certains concierges ajoutés à l'effectif font un très bon travail de désinfection des lieux. - Les activités parascolaires sont à nouveau mises en place, en grand nombre! Merci aux enseignants pour leur importante implication! - Les études dirigées sont parties en mathématique.



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<ul style="list-style-type: none"> - Certains tuteurs se sont joints à notre équipe, mais sommes toujours prêts à recevoir des candidatures pour certains élèves de 4^e et 5^e sec.. - Keven Masson propose de demander au CÉGEP un coup de pouce pour la promotion de notre besoin. - Tous les élèves de 3^e secondaire auront un tuteur. - Madame Teasdale est présente à l'école 4 midis par semaine (discussions, animations, activités thématiques, etc.) + local AVSEC. - Tables de concertation scolaire/communautaire mises en place et plusieurs nouveaux programmes sont à venir.
Questions du public	3.6 Aucune question.
Varia	4.1 Rencontres virtuelles (traité dans la régie interne).
Formulaire de dénonciation d'intérêts	5.1 Audrey Mills remet à chacun des membres le formulaire de dénonciation d'intérêts. Chaque membre présent l'a complété et remis à la fin de la rencontre.
Date et heure de la prochaine assemblée	5.2 La prochaine assemblée sera le mardi 23 novembre à 18 h 30.
Levée de l'assemblée CE 2021-10-713	<p>5.3 Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Martin Cyr procède à la levée de l'assemblée. Il est 20h10.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p> <hr style="width: 100%;"/> <p style="display: flex; justify-content: space-between;"> Président(e) Secrétaire </p>